

DECRET N° 2001-275 DU 27 JUILLET 2001

Autorisant Madame MEVO OTU
Patricia épouse SCHLIDER à renoncer
à la nationalité béninoise.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de nationalité dahoméenne ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le Décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** la requête de Madame MEVO OTU Patricia épouse SCHLIDER et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 mai 2001 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame MEVO OTU Patricia épouse SCHLIDER, née le 10 avril 1958 à Cotonou, de MEVO OTU Kossi et de ZOHOUGBOGBO Marie, est autorisée à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par Madame MEVO OTU Patricia épouse SCHLIDER, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressée.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 27 juillet 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



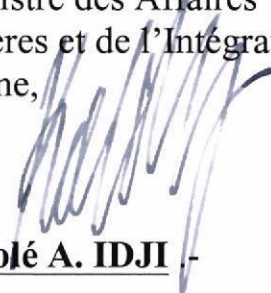
Mathieu KEREKOU. -

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU. -

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de l'Intégration,
Africaine,



Kolawolé A. IDJI. -

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,



Joseph H. GNONLONFOUN. -

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4
MAEIA MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGIG- DGDDI 5 BN - DAN- DLC 3 GCONB- DCCT- INSAE 3 BCP- CSM-
IGAA 3 UNB- ENA- FASJEP 3 INTERESSEE 1 JO 1.